

ÉLECTIONS 2025
**À LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE**

**AVIS DE DÉPÔT
DES LISTES ÉLECTORALES PROVISOIRES
DES ÉLECTEURS VOTANT INDIVIDUELLEMENT**

Ces listes peuvent être consultées par toute personne intéressée :

- soit à la mairie
- soit au siège de la chambre d'agriculture

Toute personne qui s'estime indûment omise peut demander son inscription sur la liste à la commission d'établissement des listes électorales.

De même, tout électeur inscrit sur une des listes du département peut également demander l'inscription d'une personne omise.

Ces demandes sont à adresser, **avant le mercredi 16 octobre 2024**, au président de la commission d'établissement des listes électorales par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à l'adresse ci-après :

Préfecture du Lot
Direction de la citoyenneté et de la légalité
BRGAE – CELE
Place Chapou
46009 CAHORS CEDEX

AFFICHÉ LE : 27 septembre 2024

Prière d'afficher dès réception